

Philippe BET¹
Richard DELAGE²

INSCRIPTIONS GRAVÉES ET GRAFFITES SUR CÉRAMIQUE À LEZOUX (Puy-de-Dôme) DURANT LA PÉRIODE ROMAINE

Plusieurs dizaines de milliers de documents épigraphiques ont été retrouvés à Lezoux. La quasi totalité d'entre eux concernent des marques de potiers sur céramique sigillée ou sur moule qui ont déjà fait l'objet de différents travaux³. Il restait à aborder le cas des graffites, jusqu'à présent relativement inédits et qui n'avaient fait l'objet d'aucune étude synthétique. Nous avons donc réuni un *corpus* d'une centaine de marques conservées au sein des collections du Musée archéologique de Lezoux⁴ et du dépôt de fouilles attenant⁵ qui accueille le produit de toutes les opérations archéologiques menées depuis la fin des années 1950⁶. Une remarque s'impose : il ne s'agit pas d'un recensement exhaustif. Nous n'avons pris en compte que les marques observables "de visu" ; celles publiées, mais non accessibles, ou bien celles issues de collections conservées hors le site, ont été écartées. Pour cette raison, dans leur grande majorité, ces marques sont

inédites. Ce choix nous était dicté en fait par deux raisons. La première est que, bien entendu, une étude complète des graffites retrouvés à Lezoux aurait plus que doublé notre catalogue, particulièrement si l'on avait envisagé ce travail dans la perspective d'une compilation de toutes les inscriptions non estampillées, quelque soit le support⁷. Le sujet eut été alors bien trop vaste pour que l'on puisse envisager d'en offrir un compte-rendu dans ces pages. La deuxième raison est que l'observation directe des marques entraîne l'appréhension d'un plus grand nombre de critères nous permettant de définir nous-même l'orientation générale que nous voulions donner à cette étude.

Ainsi, pour la constitution du catalogue, avons-nous accordé un soin tout particulier à l'observation des critères techniques de "la marque"⁸, non pas uniquement dans un seul but descriptif, mais aussi afin de déterminer à quel moment celle-ci apparaît au sein de

1 A.O.R.O.C. U.M.R. 126-3 du C.N.R.S. ; Centre archéologique, 63190 Lezoux.

2 Etudiant Paris-I. Centre archéologique, 63190 Lezoux.

3 Bet 1988, Bet 1989, Bet et Delage 1991, Bet et Marquès 1992.

4 Ce musée municipal contrôlé, dont le Conservateur est Hugues Vertet, réunit plusieurs milliers d'objets provenant des fouilles menées depuis le début des années 1960 par H. Vertet puis par Ph. Bet, de la collection du Comité Archéologique de Lezoux (Présidente : Sonia Roussy), du fonds Fabre-Olier et de différentes donations de céramiques contemporaines (Charles, Martignat, Tixier, etc.).

5 Ce dépôt relève du Service Régional de l'Archéologie de la région Auvergne (Conservateur : L. Bourgeau).

6 Fouilles du Comité Archéologique de Lezoux (chantiers Verdier, etc.), d'H. Vertet (chantiers Audouard, Taurin, Religieuses, Hôpital, Saint-Jean, etc.), de Ph. Bet (Œuvre Grancher, ZAC de l'Enclos, etc.) de Ch. Jouhannet (chantier MR89). Un programme élaboré de tri-inventaire est en cours par l'Equipe Archéologique Pluridisciplinaire de Lezoux (Coordonateur : Armand Desbat. Responsable de l'opération : Ph. Bet. Chercheurs : Richard Delage, Anne Delor, Dominique Montineri, Laure Simon, Alain Wittmann. Techniciennes : Magali Bianchi, Joëlle Bonnemoy, Nicole Vialle). A la date de parution de cet article, un peu moins de la moitié de ce travail a déjà été réalisé. Nous tenons à les remercier tous pour le concours qu'ils nous ont apportés.

7 Des inscriptions peuvent se retrouver à Lezoux sur d'autres matières que la céramique. Leur nombre est toutefois très limité. Sur la pierre, nous connaissons deux coffres funéraires (l'un d'entre eux porte la mention DM URBIC sur deux lignes et fait partie de la collection Fabre-Olier, l'autre appartient à la collection privée de M. et Mme Subtil.). Une statue de Mercure en arkose présente également un ensemble de textes dont la lecture est controversée (Lejeune 1985) ; elle a été découverte à la fin du siècle dernier dans le groupe des ateliers de la route de Maringues (coll. Plicque, M.A.N.). Sur métal, une seule inscription nous est parvenue. Découverte par Hugues Vertet lors de ses fouilles de la nécropole des Religieuses, elle est inscrite en 13 lignes sur un pendentif en plomb replié sur une monnaie de Trajan. Bien qu'écrite en gaulois et de compréhension difficile, Léon Fleuriot a réussi à en percevoir le sens général. Il s'agirait de vœux de succès, de postérité et de gains (Fleuriot 1986).

8 Tels que le relevé de la profondeur des incisions dans la pâte, de la netteté du trait, de la qualité du libellé ou bien encore de l'aspect éventuel de la couverte.

la chaîne de production-consommation de l'objet-support. Plusieurs étapes irréversibles —ou presque— de la technique céramique peuvent nous servir, ainsi, de repères fiables. La plus importante est la cuisson, mais nous pouvons également tenir compte d'étapes moins décisives comme celle du "séchage"⁹. Ces distinctions, parfois difficiles à établir¹⁰, nous permettent cependant de mieux évaluer l'importance de la marque ainsi que son intérêt.

Les graffites avant cuisson sont de trois sortes.

Les premiers, les plus fréquents à Lezoux, sont à "usage interne à la production" (cf. *infra*, p. 308-311 ; c'est-à-dire qu'ils n'ont de signification que par rapport à la production céramique. Ils sont, la plupart du temps, apposés sur les "outils" de production¹¹ (par exemple, Fig. 2, n° 9 sur un moule de Drag. 37 et n° 13 sur un moule de petit plat à marli décoré). La plupart des graphies font référence à des noms de potiers, sans mention de termes tels que : "*manu, fecit...*", ni mention d'officine¹². Ces marques constituent l'un des multiples indices que l'on peut relever au sein des ateliers de potiers et qui nous renseignent —encore modestement— sur l'organisation du travail.

Les deux suivants doivent être considérés "à usage externe à la production" (cf. *infra*, p. 317).

Les deuxièmes peuvent être réunis sous une rubrique générale : "marques commerciales, publicitaires ou autres". Ils sont toujours constitués d'une phrase ou, au minimum, d'une exclamation apposée par l'artisan, vraisemblablement dans un but de décoration, mais

aussi afin de rendre l'objet plus attractif. Ces marques, naturellement, sont destinées aux consommateurs¹³.

Enfin, les troisièmes concernent des textes réalisés au stade de la production du support, soit pour une destination personnelle¹⁴, soit pour une commande particulière et très spécifique¹⁵. Ils ne jouent aucun rôle "professionnel"¹⁶.

Les marques dites "après cuisson" sont celles que l'on retrouve le plus fréquemment sur les sites antiques, parce qu'elles émanent du consommateur. Dans le cadre de notre étude, elles se répartissent en deux sous-groupes. Classiquement, le premier accueille celles gravées sur des objets de consommation courante afin, la plupart du temps, de les personnaliser, de mieux les identifier ou d'en marquer la propriété (cf. *infra*, p. 308 et suiv.)¹⁷. Le deuxième regroupe les marques apposées sur des outils spécifiques de la production céramique (cf. *infra*, p. 308 et suiv. : moule permettant la fabrication des vases ornés, moule à relief d'applique, etc.). Dans la plupart des cas, cette pratique trouve sa signification dans l'organisation même de la production sigillée. Ces marques ont été gravées par le possesseur de l'outil de production qui a pour activité de fabriquer des produits de consommation. Ce dernier n'est donc pas le concepteur de l'outil (produit intermédiaire) et il entre alors en possession d'un moule "prêt-à-l'emploi", déjà cuit et parfois signé^{18 19}.

La seule exception au cadre que nous nous sommes fixé concerne les marques présentes en position intra ou infradécorative sur les moules servant à fabriquer les vases en sigillée ornée. La raison en est simple :

- 9 Pour les marques avant cuisson, il nous a semblé judicieux, en effet, d'essayer de distinguer, dans la mesure du possible, celles gravées avant séchage de celles apposées après. On peut bien évidemment contester cette distinction puisqu'il s'agit d'une opération se caractérisant non pas par un brusque changement de nature de la pâte, mais par une modification lente, la plupart du temps régulière, durant une période plus ou moins longue. La pâte durcissant, il devient plus ou moins aisé de l'inciser. Aussi n'avons-nous utilisé par convention cette notion qu'en retenant les deux cas extrêmes, à savoir : au tout début du séchage (où la pâte est encore très plastique) et à la fin du séchage (lorsqu'elle a perdu toute l'eau qu'elle pouvait éliminer en milieu ambiant).
- 10 Des confusions sont toujours possibles si l'on n'y prend pas garde. Il y a ainsi parfois plus de ressemblances entre une marque avant cuisson mais après séchage et une marque après cuisson, que deux marques avant cuisson, mais l'une ayant été appliquée avant séchage et l'autre après. Trop souvent, par le passé, certains chercheurs ont eu tendance à considérer comme marque avant cuisson celles uniquement appliquées dans l'argile molle.
- 11 Nous n'avons pas relevé, dans le cadre de cet inventaire, les "marques" (simples encoches ou traits rectilignes) qui apparaissent sur le dos des moules (la plupart du temps de mufles de lion pour la fabrication des déversoirs de Drag. 45) afin d'indiquer le sens de pose du relief. Connaissant leur signification (uniquement technique) et, par ailleurs, le peu d'intérêt qu'elles peuvent avoir hormis le fait d'être signalées, nous ne les avons pas introduites dans le *corpus*.
- 12 Un seul exemple certain avec MANV (Fig. 2, n° 13) et un autre hypothétique avec O pour officine (Fig. 2, n° 12).
- 13 Dans cette étude, il s'agit des paragraphes "Textes à légendes" p. 317 et "Marques de potiers" p. 318. De tels textes légendés existent également dans d'autres contextes sous forme de graffites après cuisson, apposés directement lors des phases de "consommation de l'objet" par l'utilisateur ou un intermédiaire.
- 14 La coupe dédiée à *Regina* (GI072, illustr. n° 63) a été retrouvée dans un fossé cultuel implanté dans la plus grande nécropole connue de Lezoux, c'est-à-dire dans un milieu lié directement à la vie quotidienne des potiers (Mondanel 1977).
- 15 L'assiette avec l'*acclamatio* (GI071, illustr. n° 60) ne peut être comprise que dans ce sens.
- 16 Pour les rubriques concernées, cf. "Autres textes" p. 317 et 319.
- 17 A Lezoux, ces marques ont la même signification que partout ailleurs. Le fait que l'on se trouve dans un contexte d'ateliers n'influe en rien sur le comportement des habitants du lieu quant aux habitudes de marquage sur les objets du quotidien.
- 18 C'est le cas, par exemple, de GI033 (Fig. 3, n° 25) et de GI054, GI101 et GI102 (Fig. 2, n° 10 et Fig. 7, n° 82).
- 19 Une remarque s'impose, également, sur l'utilisation des termes "d'avant et d'après cuisson" dans les publications de sigillées moulées : il est impératif de connaître quelle est la problématique d'étude de l'auteur qui les emploie car certaines marques, d'après le contexte, peuvent être qualifiées d'une manière ou d'une autre. Par exemple la dénomination "marque sur sigillée moulée avant cuisson" ne nous renseigne absolument pas sur le moment de pose de celle-ci. Tout ce que l'on peut savoir c'est qu'il ne s'agit pas d'une marque de consommation. L'emploi des termes "*in forma*" et "*extra formam*" permet de clarifier cette situation. Il devient possible de savoir alors si la marque a été gravée avant la cuisson du moule (*in forma*) et donc être présente soit en position intra soit en position infradécorative, ou après la cuisson du moule mais avant celle du vase (*extra formam*) et donc être présente dans toutes les configurations possibles (Bet et Delage 1991).

ces types de marques font l'objet depuis longtemps d'une attention particulière²⁰ et sont directement liées à l'étude des décors et des styles décoratifs²¹, thème

que nous avons abordé dans un précédent article (Bet et Delage 1991). De plus, les problématiques liées à l'étude de ces marques dépassent de loin notre propos.

Les conventions typographiques de lecture des marques sont celles utilisées par C. Bémont dans son article de 1972, à l'exception des lettres pointées qui, pour des raisons évidentes de mise en page, sont ici placées entre crochets, et des points bas (symbolisant une lettre non lue) qui sont remplacés par un symbole du type **l**.

a (lettre minuscule) : lettre restituée.

[A] (lettre majuscule entre crochets) : lettre mutilée à plus de 50 %, reconnaissable cependant.

[a] (lettre minuscule entre crochets) : lettre mutilée à plus de 50 %, non identifiée par elle-même.

l : lettre illisible ou lacune.

- - - (trois tirets médians) : lacune indéterminée.

/ (barre oblique) : indique un changement de registre.

(l) : signe correspondant au chiffre 1000 (convention adoptée dans Marichal 1988, p. 46).

Les datations proposées sont exprimées en phases chronologiques (Bet, Fenet et Montineri 1989).

A. MARQUES ANÉPIGRAPHES

I. MARQUES AVANT CUISSON

1. Représentations figurées.

Ce type de représentation est extrêmement rare puisqu'il constitue l'unique exemplaire conservé au Musée et au dépôt de fouilles de Lezoux.

- Illustration n° 1.

Inv. : GI016, sigillée lisse, mortier de forme indéterminée.
Datation : phase 7.

Iconographie : patte postérieure d'un animal poilu et griffu, tracée avant cuisson.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, GRA77, C4 Prgt, F31.

D'autres décors, trouvés à Lezoux et utilisant cette même technique, ont été publiés par H. Vertet (Vertet 1972, pl. 12, b et d, p. 24). L'un présente l'arrière-train d'un animal (sanglier ?) sur le rebord d'un mortier, l'autre une Vénus sur un manche de patère.

2. Sigles (sur matériel d'enfournement).

Le mobilier d'enfournement porte rarement des marques. Seules deux grandes catégories d'éléments de four sont concernées. Il s'agit, d'une part des tubulures, d'autre part des supports tronconiques qui permettent d'augmenter l'écartement entre des vases empilés. Les premiers sont plutôt du I^{er} s. et portent des signatures (cf. illustr. n°s 38 à 41), alors que les deuxièmes datent principalement du II^e s. et apparaissent avec les changements techniques qui frappent le début du siècle. Ils sont surtout marqués par des sigles (sauf illustr. n° 37) tracés rapidement à la pointe ; un seul support, avec

une petite marque épigraphique estampillée, est répertorié à Lezoux. En comparaison avec d'autres centres de production comme ceux de l'Argonne (Avocourt, etc.), où des supports analogues sont souvent marqués —notamment épigraphiquement—, leur nombre est très faible à Lezoux. En voici quelques exemples :

- Illustration n° 2.

Inv. : GI007, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.

Iconographie : étoile à 6 branches.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1/F2 (2).

La marque occupe la quasi-totalité de la hauteur du support. Le trait vertical a d'abord été tracé, suivi d'une croix en X.

- Illustration n° 3.

Inv. : GI078, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.

Iconographie : étoile à 6 branches.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1/F2 (2).

Le trait vertical est tracé le premier de haut en bas, puis une barre oblique de bas (gauche) en haut (droite) ; la seconde barre oblique est tracée à partir du bas.

- Illustration n° 4.

Inv. : GI035, élément de four, support tronconique.
Datation : phases 5-6-7.

Iconographie : étoile à 6 branches.

20 Au même titre d'ailleurs que les estampilles présentes, elles aussi, sur les vases moulés.

21 L'association de la signature avec le décor, et donc avec les autres poinçons qui le composent, fait partie de la méthodologie traditionnelle d'études des styles. Les signatures ainsi, parfois avec excès, ont pris une importance capitale et il en est peu qui n'aient pas été immédiatement publiées au moment de leur découverte ou par la suite. De plus, les graffites exécutés à l'intérieur des moules apparaissant généralement sur les vases moulés, ont été ainsi largement diffusés dans toutes les régions d'exportation des produits lézoviens et étudiés par de nombreux chercheurs.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU69, G2 (2).

3. Ornement décoratif non figuré.

- Illustration n° 5.

Inv. : GI084, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Iconographie : rosace excisée à 4 pétales.

Motif présent au revers du moule.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89, Fosse 13.

Cet exemple est unique dans notre *corpus* puisque aucun autre motif similaire n'a été retrouvé²² au dos de ce type de moule. Il faut sans doute y voir une fantaisie du potier qui a voulu graver un simple motif ornemental plutôt qu'une marque porteuse de sens.

II. MARQUES APRÈS CUISSON

1. Représentations figurées.

De même que pour les marques avant cuisson, celles faites après cuisson représentent rarement des êtres animés. Celles présentées ci-dessous sont les seules connues et conservées à Lezoux. Elles datent, toutes les deux, de la première moitié du I^{er} s.

- Illustration n° 6.

Inv. : GI099, *terra nigra*, coupe.

Datation : phases 2-3.

Iconographie : personnage stylisé.

Graffite visible sur la panse du vase.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU69, C8 (5).

Au-dessus du motif figuré, quelques traits pourraient laisser soupçonner l'existence d'une inscription épigraphique.

- Illustration n° 7.

Inv. : GI036, sigillée lisse, assiette de forme indéterminable.

Datation : phase 2.

Graffite visible sur le fond intérieur.

Iconographie : escargot (?) se déplaçant vers la droite.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F130.

2. Représentations indéterminées.

- Illustration n° 8.

Inv. : GI029, sigillée lisse, assiette de forme indéterminable.

Datation : phase 2.

Iconographie : quadrillages.

Graffites visibles sur le fond intérieur.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C16 dép.O et F1.

B. MARQUES ÉPIGRAPHIQUES

I. MARQUES AVANT CUISSON

1. Usage interne à la production.

Ces marques n'existent que sur deux types d'outils²³ : sur moules et sur matériel d'enfournement.

a. Sur moules²⁴.

♦ Marques nominatives.

- Illustration n° 9.

Inv. : GI053, moule de Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : STREM

Marque présente sous le pied.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 838.51.

Une représentation de cette marque a été publiée dans le Bulletin Archéologique du Comité Archéologique de Lezoux (B.C.A.L. 1971, p. 40). Elle fait suite à un "propos fantaisiste" écrit par Ch. Fabre sous le titre de "La légende de Gerlène" (publié dans les n°s 3 et 4 du B.C.A.L.). La marque a été interprétée par l'auteur

comme une abréviation de STREMONIVS, dont il est question dans le conte, et qui fut, au III^e s., le premier évêque de Clermont-Ferrand. Une longue tradition d'auteurs locaux ont voulu voir en Lezoux l'un des lieux christianisés les plus anciens d'Auvergne. Il est vrai que les inscriptions peintes, sur les cruches à engobe blanc cassé ou sur des céramiques à engobe rouge, figurant notamment des chrismes, sont connues en plusieurs exemplaires, mais semblent plutôt dater du V^e, voire du VI^e s.

- Illustration n° 10.

Inv. : GI054, moule de Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : SOLINI

Marque présente sous le pied.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 837.50.

Deux marques appartenant à deux moments distincts dans le temps, sont placées l'une à côté de l'autre²⁵, SOLINI tracé avant cuisson et avant séchage, qui fait

22 Nous tenons à préciser, pour qu'aucune confusion ne soit possible, qu'il ne peut s'agir d'un moule biface. La rosace ne peut être considérée comme une matrice de "relief d'applique", ne serait-ce que techniquement. Elle ne correspond, d'ailleurs, à aucun type figuré connu.

23 "Outils" doit être pris au sens large du terme, à savoir aussi bien les "outils" de production céramique, tels les poinçons-matrices (même si, au sein des collections issues des fouilles récentes de Lezoux et, par extension, au sein de notre *corpus*, aucun n'en comportait) et les moules de reliefs d'applique, que des "outils" d'enfournement tels que les cales et les tuyaux tournés.

24 Nous renvoyons le lecteur au texte d'introduction qui évoque le problème et les spécificités du marquage sur les moules de sigillée.

25 Elles sont représentées toutes deux sur le même dessin (n° 10). En revanche elles possèdent des "fiches" individuelles séparées afin de respecter la logique de notre classement.

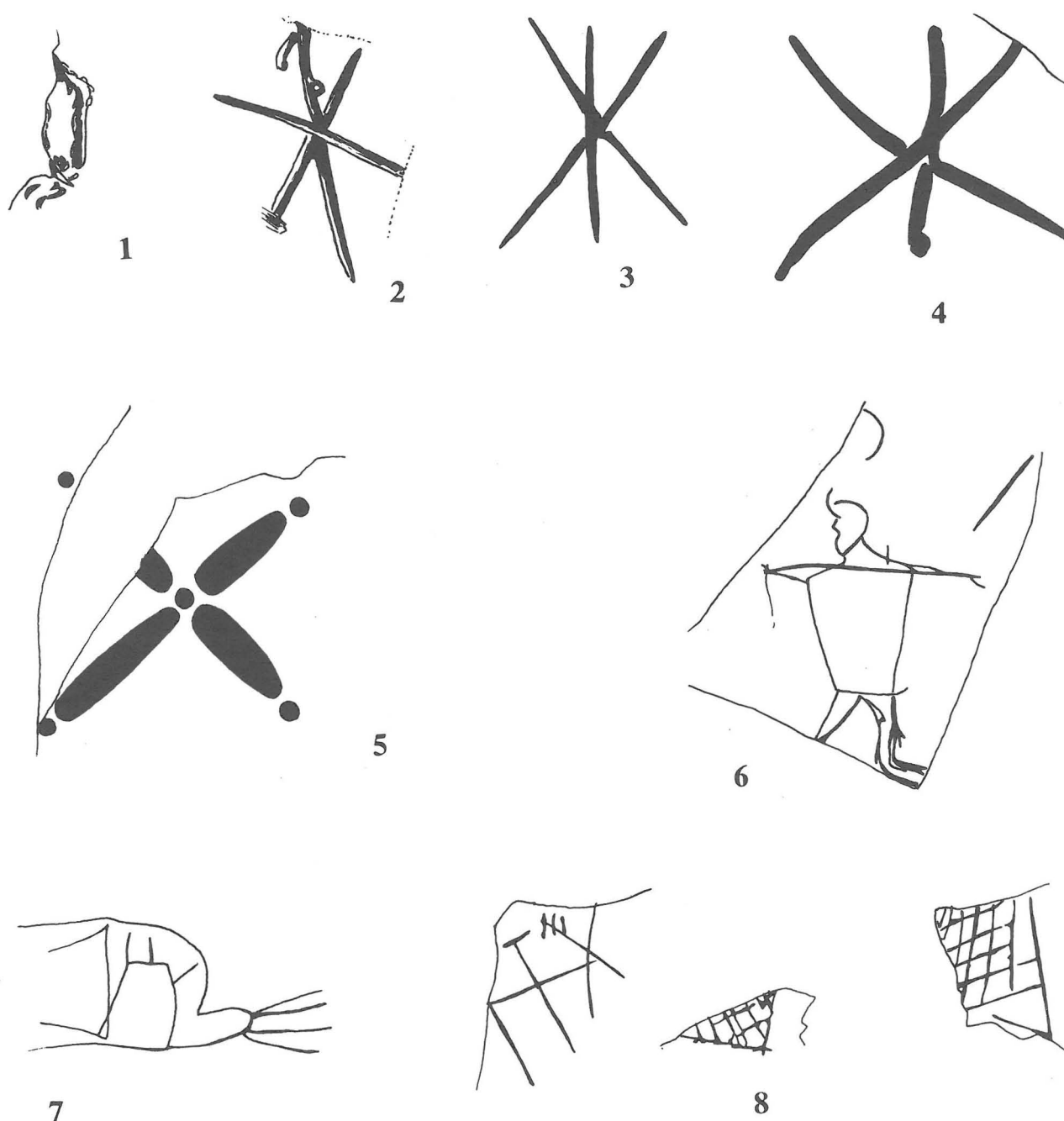


Figure 1 - Lezoux. Marques anépigraphes (éch. 1/1).

l'objet de cette fiche et FLO répertorié GI102 en tant que marque après cuisson. Une autre marque FLO est également présente sur le même moule mais sur le fond intérieur, associée à une estampille SOLINI. OFI (cf. fiche GI101). Nous avons donc, avec cet exemple,

un ensemble de signatures de nature et de signification différentes. Sur les quatre marques, cependant, deux noms seulement apparaissent. Tout d'abord celui de SOLINVS, décorateur de moule²⁶ et possesseur d'une officine de production céramique²⁷. La position des

26 Le style de SOLINVS (s'il existe bien) est encore mal défini. Théoriquement la seule signature associée au décor de manière directe est celle de l'officine. Il est donc impropre de parler de "style de SOLINVS". La présence cependant d'une signature nominative du potier sur tous les moules où la marque d'officine est présente doit nous obliger à rester prudent. De plus, jusqu'à présent, peu de poinçons peuvent être rattachés aux signatures *in forma* et curieusement les fonds signés sans décor ou presque sont plus nombreux que les parties moulées non signées rattachables à cette famille. Pour l'instant, il semble donc difficile de pouvoir caractériser cet ensemble notamment en proposant des rapprochements stylistiques avec d'autres styles décoratifs.

27 L'estampille SOLINI.OFI apparaît complète sur un moule très similaire au nôtre, associée également avec une signature FLO, sur le fond intérieur d'un Drag. 37 (Bémont 1977, p. 22-23).

marques respectives est d'ailleurs importante à observer. L'estampille d'officine est placée à l'intérieur du moule et donc peut apparaître sur le vase moulée, si le potier le désire. En revanche, la signature SOLINI placée sous le pied du moule n'a aucune chance de figurer sur le produit fini. On ne peut donc être assuré que d'une chose : le moule a été réalisé au sein de l'officine de SOLINVS. La signature au génitif, gravée durant la phase même de production du moule et donc contemporaine de la signature d'officine, atteste-t-elle SOLINVS en tant qu'auteur du décor ? Aucun élément ne le prouve. La marque FLO intervient dans un deuxième temps. Elle émane du potier qui utilise le moule (et le possède peut-être) pour fabriquer des vases. Celui-ci a contresigné les deux fonds du moule, intérieur et extérieur, afin d'affirmer sans doute l'utilisation exclusive de l'objet. Il faut signaler enfin que cet exemple n'est pas unique. En effet, les réserves du Musée des Antiquités Nationales en comptent deux exemplaires ; l'un, strictement identique au nôtre et l'autre, possédant les seules signatures de SOLINVS (Bémont 1977, p. 22).

- Illustration n° 11.

Inv. : GI055, moule de Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : AVNI

Marque sous le fond, tracée avant séchage.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 792.5.

Trois marques, identiques en tous points à notre document, sont conservées au M.A.N. ; une quatrième diffère par ses grandes lettres tracées après cuisson ; elle est associée à une moyenne estampille intradécorative [AUSTRI]OF (Bémont 1972, p. 76, pl. V).

Une petite estampille *in forma* AVNI.M est connue, par ailleurs, sur Drag. 37.

- Illustration n° 12.

Inv. : GI057, moule de Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : SA / O (?)

Marque sous le fond, tracée avant séchage.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 845.58.

Le O est de plus petite taille que les deux autres lettres et pourrait indiquer une marque d'officine. Cette pratique se rencontre quelquefois pour des marques sur tuiles ou sur sigillées.

- Illustration n° 13.

Inv. : GI046, moule de Drag. 39.

Datation : phase 7.

Graphie : [S]E[Ve] / SIRI MAN[V] (les lettres MAN sont ligaturées).

Marque présente au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89, 399.

Les lettres, en grandes capitales, pattées et bien tracées composent une marque sur deux registres. La première ligne —peut-être incomplète— pourrait se rapporter au nom *Severus* ; la seconde comprend un nom de potier (*Sirus*) au génitif suivi de l'expression *manu*. L'absence de terminaison éventuelle pour le

premier nom nous empêche de formuler, cependant, toute hypothèse sur les liens qui les unissent (association, liens de dépendance, etc.).

- Illustration n° 14.

Inv. : GI097, moule de pomme de pin.

Datation : phases 3-4.

Graphie : RIG

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F171 p3.

- Illustration n° 15.

Inv. : GI098, moule de pomme de pin.

Datation : phases 3-4.

Graphie : RIG

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F171 p3.

Marque profonde, aux contours irréguliers. Le trait à gauche de RIG est une marque de positionnement.

- Illustration n° 16.

Inv. : GI059, moule de relief d'applique.

Datation : phase 10, peut-être 7.

Graphie : AVI

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 65.3.330.

- Illustration n° 17.

Inv. : GI090, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Graphie : GIIA

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

- Illustration n° 18.

Inv. : GI019, moule de relief d'applique de Drag.45 (dont le motif est référencé RA277).

Datation : phase 7 ?

Graphie : AVR

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : GEN77, HS.

- Illustration n° 19.

Inv. : GI092, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Graphie : - - -ICELLIM

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

Un producteur de sigillée lisse, *Aucella*, est connu par ailleurs pour ses productions estampillées dans le même groupe d'ateliers et durant la même période.

- Illustration n° 20.

Inv. : GI093, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Graphie : DIVICATI

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

Un potier, *Divicatus*, est connu par ailleurs pour ses productions estampillées sur sigillée lisse dans le même groupe d'ateliers.

STREM

9

SOLN

10

AVNI

11

12

SEVE
SIRI

13

NG

14

RL

15

AVI

16

GIKA

17

Figure 2 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

- Illustration n° 21.

Inv. : GI091, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Graphie : MANVS

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

La marque est intéressante à plus d'un titre. Au premier abord, la graphie pourrait se rapprocher du terme MANV fréquemment associé à un nom au génitif et que l'on traduit habituellement par "de la main de ...". Ici, cependant, l'emploi du nominatif permet d'envisager une autre hypothèse. Il pourrait s'agir en fait tout simplement du nom d'un potier. Celui-ci est connu, sous une marque d'officine, dans le groupe des ateliers des Saint-Jean, durant la phase 6.

- Illustration n° 22.

Inv. : GI027, moule de relief d'applique (référéncé également ZAC 21).

Datation : phase 7.

Graphie : [G]R- - ou [C]R- -

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C17 G40 P4.

- Illustration n° 23.

Inv. : GI060, moule de relief d'applique.

Datation : phases 7-10.

Graphie : - - -RV

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 65.3.331.

- Illustration n° 24.

Inv. : GI058, moule de relief d'applique.

Datation : phases 7-10.

Graphie : AVPV

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 65.3.333.

- Illustration n° 25.

Inv. : GI033, moule de relief d'applique (motif appartenant au répertoire des céramiques dites "à parois fines", référéncé RA281).

Datation : phase 4.

Graphie : DI[V]- -

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de Maringues, MAR89, G625.

Deux marques bien distinctes sont visibles, formant deux registres. GI033 est une marque avant cuisson et avant séchage, l'autre, par contre, a vraisemblablement été tracée après cuisson²⁸.

- Illustration n° 26.

Inv. : GI094, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Graphie : GRO■■■■

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, MR89.

♦ Marques abrégées

Le problème des marques abrégées est intéressant. Nous nous trouvons en présence de séries homogènes (AV, VA, MA) dont la signification doit être particulière. Il semble difficile de pouvoir les considérer comme des abréviations de *cognomen*, mais plutôt comme des formules. Reste à savoir quelle signification et quelle importance leur accorder²⁹.

- Illustration n° 27.

Inv. : GI076, moule de Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : XV

Marque sous le fond du moule, tracée vraisemblablement après séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C17 F40 p3.

D'autres moules découverts à Lezoux portent également des nombres. Anne-Marie Romeuf en a recensé cinq associés au groupe stylistique de *Cinnamus*, mais ne précise pas si ces marques ont été gravées avant ou après cuisson. Au vu des dessins, il semblerait qu'elles aient été faites également après séchage³⁰. Elle signale également un graffite XI sur un moule de tête de lion et "un début de chiffre XX/.. sur un fragment de moule de style *Paternus* trouvé dans un dépotoir de l'atelier de l'Hôpital à Lezoux" (Vialatte 1968, p. 16). Leur interprétation reste délicate et aucune des hypothèses avancées³¹ ne semble convaincante.

- Illustration n° 28.

Inv. : GI056, moule de gobelet.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : DAT

Marque présente sous le fond, tracée avant séchage.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 844.57.

- Illustration n° 29.

Inv. : GI070, moule de lampe.

Datation : indéterminée.

Graphie : A

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, Coll. CAL 865.1.

- Illustration n° 30.

Inv. : GI014, moule de maquette ou de relief d'applique.

Datation : phase 10 (?).

Graphie : MA

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, C22, c1.

La signification de cette marque n'est pas évidente. S'agit-il de l'abréviation de *manu* ou bien des deux

28 Elle est répertoriée séparément de la première, mais apparaît sur le même dessin.

29 Faut-il absolument les considérer sous le seul angle de l'organisation du travail, n'est-ce pas, tout simplement, des marques "conviviales" à l'adresse de l'utilisateur de l'outil (Bonjour !, Porte-toi bien !, etc.).

30 Il est donc à exclure que ce graffite puisse remplacer, d'une manière ou d'une autre, la marque du potier décorateur puisque, techniquement, il s'agit de deux phases distinctes.

31 A.-M. Romeuf interprète ce nombre comme étant "soit le numéro d'atelier, soit l'indication du type de vase" (Vialatte 1968, p. 15).

AVR

18

DIU I (A) II

20

CELIA

19

Handwritten mark consisting of several intersecting lines forming a complex, abstract shape.

21

Handwritten mark consisting of a single, curved line forming a shape similar to a 'C' or a 'D'.

22

RV

23

AVP

24

Handwritten mark consisting of several short, vertical lines and a few diagonal strokes.

25

Handwritten mark consisting of several short, vertical lines and a few diagonal strokes.

26

Handwritten mark consisting of several short, vertical lines and a few diagonal strokes.

27

Handwritten mark consisting of several short, vertical lines and a few diagonal strokes.

28

Handwritten mark consisting of several short, vertical lines and a few diagonal strokes.

29

Handwritten mark consisting of several short, vertical lines and a few diagonal strokes.

30

Handwritten mark consisting of a single, curved line forming a shape similar to a 'C' or a 'D'.

31

AV

32

Figure 3 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

premières lettres d'un nom de potier ? Ce cas est moins évident que le graffiti GI091 (illustr. n° 21) et il est difficile de l'interpréter.

- Illustration n° 31.

Inv. : GI041, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Graphie : e

Marque au dos du moule.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, C25 C1.

- Illustration n° 32.

Inv. : GI066, moule de relief d'applique pour mortier Drag. 45.

Datation : phase 10 (?).

Graphie : AV

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, Musée.

- Illustration n° 33.

Inv. : GI048, moule de relief d'applique.

Datation : phase 10.

Graphie : TA

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F2 3.

- Illustration n° 34.

Inv. : GI087, Moule à poinçon-matrices (?).

Datation : phase 10.

Graphie : MA

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, c1 surf.

♦ Marques trop incomplètes.

- Illustration n° 35.

Inv. : GI043, moule de relief d'applique.

Datation : phase 7.

Graphie : - - -IT

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, C30 F108.

- Illustration n° 36.

Inv. : GI047, moule de statuette (?).

Datation : phase indéterminée.

Graphie : - - -CCI- - -

Marque au dos du moule, tracée avant séchage.

Origine : CAL, Coll. Martin.

b. Sur matériel d'enfournement.

♦ Marques nominatives.

- Illustration n° 37.

Inv. : GI080, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : ATIL

Marque visible sur le corps principal du support, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers des Saint-Jean, STJ74, 21.

Cette marque évoque immanquablement *Atilianus*, connu pour ses productions estampillées sur sigillée lisse dans les groupes d'ateliers de Ligonnes, puis de

Saint-Taurin. Ce nom n'avait jamais été attesté aux Saint-Jean.

- Illustration n° 38.

Inv. : GI005, élément de four, tubulure lisse.

Datation : phases 2-3.

Graphie : CIR

Marque tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F218.

- Illustration n° 39.

Inv. : GI015, élément de four, tubulure lisse.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : - - -[S].TIISAV- - -

Marque tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F.177.

- Illustration n° 40.

Inv. : GI025, élément de four, tubulure lisse.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : [R]I- - -

Marque tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, sans origine précise.

- Illustration n° 41.

Inv. : GI026, élément de four, tubulure lisse.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : R- - -

Marque tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, sans origine précise.

La marque est inscrite juste sous l'épaule de la tubulure. L'écriture est fine. Le début d'une deuxième lettre est visible à la cassure du tessou (la cassure franche évoque un l).

♦ Marques abrégées³².

- Illustration n° 42.

Inv. : GI063, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : G (?)

Marque tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, Musée archéologique 986.14.10, (coll. du C.A.L. 65.3.252).

- Illustration n° 43.

Inv. : GI017, élément de four, support tronconique.

Datation : phase 7.

Graphie : - - -IT.

Marque tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU70, B5 B6 (1).

- Illustration n° 44.

Inv. : GI021, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : - - -II- - -

Marque tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189D.

- Illustration n° 45.

Inv. : GI065, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 5-6-7.

³² Cf. p. 312.

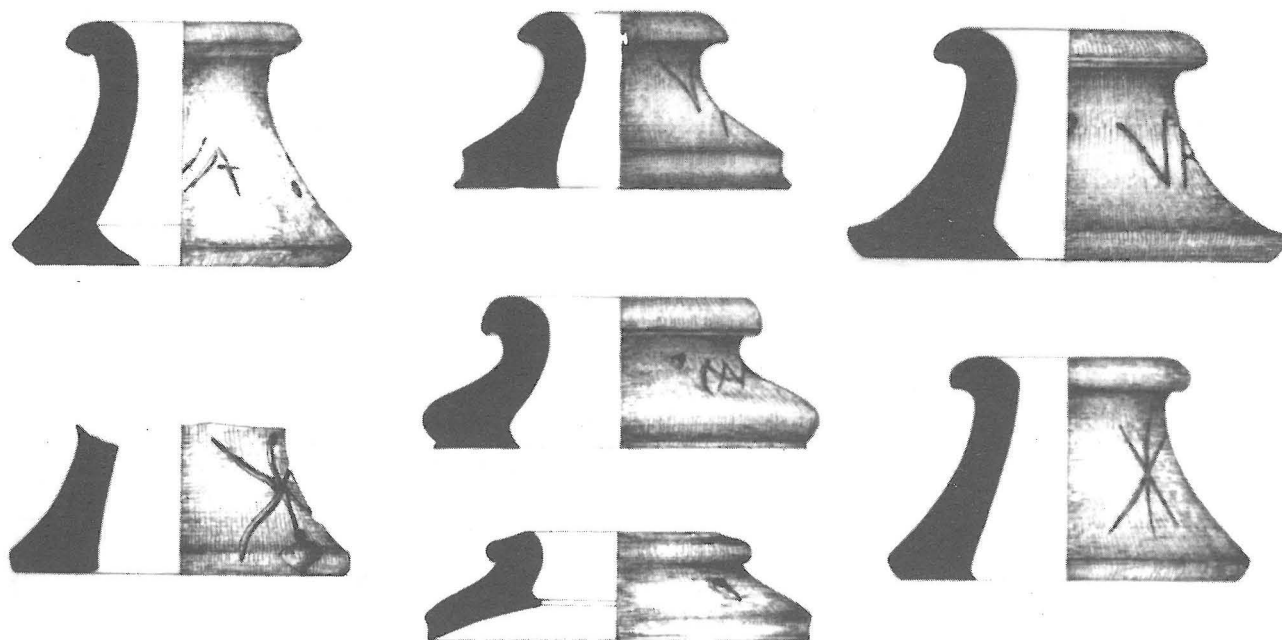


Figure 4 - Lezoux. Marques sur supports tronconiques (éch. 1/2).

Graphie : VA

Marque tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, Coll. CAL 65.3.255.

- Illustration n° 46.

Inv. : GI079, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : VA

Marque tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1 (6).

- Illustration n° 47.

Inv. : GI077, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : VA

Marque tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, C1/C0 (1).

- Illustration n° 48.

Inv. : GI075, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : V[A] ou V[II]

Marque tracée avant séchage.

Origine : Lezoux, coll. C.A.L.

La lecture VA est la plus probable. On ne peut exclure cependant l'hypothèse de lecture du nombre VII ; il s'agirait alors d'un cas isolé sur ce type de mobilier, mais que l'on connaît par ailleurs sur des moules à sigillée (GI076, illustr. n° 27).

- Illustration n° 49.

Inv. : GI068, élément de four, support tronconique.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : MA

Marque visible tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F2/ F3 (2).

♦ Marques trop incomplètes.

- Illustration n° 50.

Inv. : GI028, élément de four, tubulure lisse.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : - - -[V]- - -

Marque visible tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC, HS.

- Illustration n° 51.

Inv. : GI037, élément de four, tubulure lisse.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : - - -[A]- - -

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F187.

2. Usage indéterminé, peut-être lié à la production.

a. Sur sigillée lisse.

- Illustration n° 52.

Inv. : GI001, sigillée lisse, forme 042.

Datation : phase 6.

Graphie : SINCER

Marque non visible, présente sous le fond.

Origine : Lezoux, Coll. Rimbart.

Le tracé des lettres est fin et incisif. Seule la partie basse de la coupelle est conservée. Le fond intérieur, endommagé, a perdu son estampille ; la trace qu'elle a laissée permet de penser qu'il pourrait s'agir d'une marque épigraphique circulaire avec une rosette centrale. Cela rend difficilement plausible une interprétation séduisante que l'on doit abandonner ici. En effet, nous aurions pu imaginer que, dans le cadre de ce service à la rosette (Bet et Marquès 1992), le potier ait voulu faire figurer son nom. Comme ce service ne peut être estampillé qu'avec une rosette, il aurait pu, tout en respectant la règle, graver ainsi son nom au dos de la



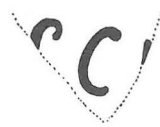
33



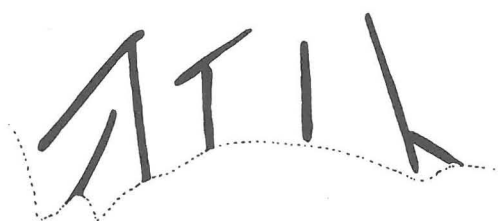
34



35



36



37



38



39



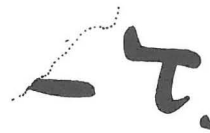
40



41



42



43



44



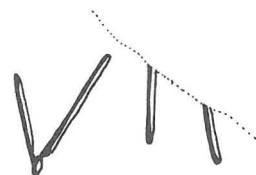
45



46



47



48



49



50



51

Figure 5 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

coupelle. Cet argument ne peut être retenu car justement, dans le cas présent, la rosette semble avoir été entourée par une mention épigraphique, seule exception possible que l'on peut rencontrer pour les formes 042 et 043. D'autre part, nous ne connaissons pour l'instant aucun potier de ce nom à Lezoux et il n'est pas certain qu'il faille interpréter cette inscription comme un *cognomen*.

- Illustration n° 53.

Inv. : GI049, sigillée lisse, forme indéterminée non estampillée.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : VIIRTIIRA

Marque non visible sous le fond, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC, Inv.154.

b. Sur terre cuite architecturale.

♦ Marque nominative.

- Illustration n° 54.

Inv. : GI089, terre cuite architecturale, forme : *tegula*.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : ATILIANI (?)

Marque visible, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, H.S.

Les marques épigraphiques sur *tegulae* sont rares à Lezoux. Seules deux *tegulae*, dont celle-ci, présentent un graffiti. Toutes les deux offrent une marque très similaire³³, probablement issue de la même main.

Ce *cognomen* d'*Atilianus* est bien connu sur les productions sigillées, soit seul, soit en tant que marque d'officine, dans les groupes d'ateliers de Ligonnes et de Saint-Taurin, l'ensemble des supports où apparaissent ces signatures étant datables du II^e s. Rien n'indique cependant qu'il y ait bien un lien réel entre la signature sur *tegula* et celles sur sigillée. Dans ce cas nous pouvons envisager aussi bien une simple homonymie qu'une production diversifiée d'une officine ou d'un potier.

♦ Marque trop incomplète.

- Illustration n° 55.

Inv. : GI010, terre cuite architecturale, forme : *imbrex*.

Datation : phase 7.

Graphie : - - -[u]

Marque visible, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, F55, F41, p4.

3. Usage externe à la production

a. Sur sigillée.

♦ Textes à légende.

- Illustration n° 56.

Inv. : GI067, sigillée lisse, forme 055.

Datation : phase 7.

Graphie : - - -PRI- - -

Marque visible dans la partie haute de la poterie, tracée avant séchage.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier.

Lettres soignées et régulières.

- Illustration n° 57.

Inv. : GI032, sigillée moulée, forme Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : - - -IVIIN- - - / - - -III[R]- - -

Marque présente en position supradécorative, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU68, F1/F2 (2).

- Illustration n° 58.

Inv. : GI024, sigillée lisse, Drag. 45 (forme 100) ?

Datation : phase 7.

Graphie : - - -SA[M]- - -

Marque présente sur la bordure haute du vase, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, TAU69, D9 (1).

Les lettres sont de grandes capitales, tracées à l'aide d'un outil produisant deux stries parallèles. Le A présente la particularité de posséder deux barres, l'une semblable à celle habituellement utilisée en écriture cursive (oblique) et l'autre conforme aux lettres capitales (horizontale).

♦ Autres textes.

- Illustration n° 59.

Inv. : GI073, sigillée lisse, forme 025.

Datation : phase 6.

Graphie a : AB

Graphie b1 : - - - IIIILLMI - - -

Graphie b2 : - - - [g]HIKLM[n] - - -

Marques présentes sur le fond intérieur (a) et extérieurement autour du pied (b1-b2) de l'assiette, tracées après vernissage et avant cuisson pour les graphies (a) et (b1).

Origine : groupe des ateliers de Ligonnes, AUD64, AI (5).

Deux étapes fondamentales sont à distinguer. La première comprend les graphies (a) et (b1) telles qu'elles ont été tracées avant cuisson. La graphie (b2) résulte d'une modification de (b1) au moyen de deux incisions après cuisson. Elle transforme ainsi le graffiti initial en un alphabet (AB - - - GHIKLMN - - -)³⁴.

- Illustration n° 60 (Fig. 6).

Inv. : GI071, sigillée lisse, forme 043 (service à la rosette³⁵).

Datation : phase 5.

Origine : groupe des ateliers de Maringues, VER70, B.14 986.4.19.

Cette inscription est, à ce jour, le plus long texte en langue gauloise retrouvé sur céramique. Il a été lu et interprété par L. Fleuriot comme "une longue *acclamatio*

33 La seconde marque a été trouvée, en 1979, sur une tuile appartenant au dallage d'une aire de préparation de l'argile (GRA 77, F117). Elle n'a pu être répertoriée ici.

34 On peut s'interroger sur la signification de ces deux étapes pour obtenir un sens à cette inscription. Existe-t-il un lien avec l'hypothèse de S.L. Wynia qui voit dans certains alphabets l'intervention de deux individus impliqués dans un acte rituel ?

35 Bet et Marquès 1992.

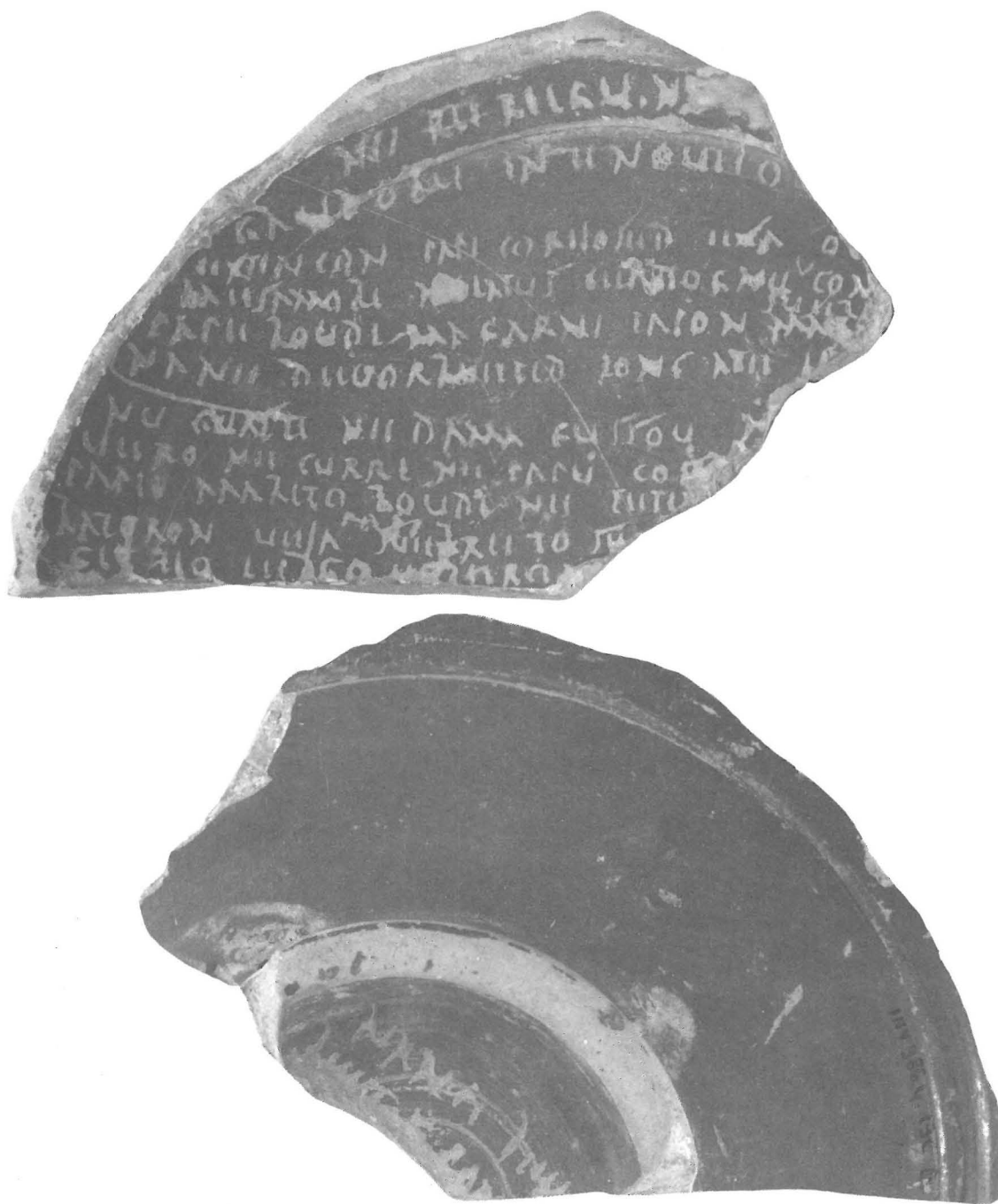


Figure 6 - Lezoux. Inscription en langue gauloise sur fond d'assiette (début II^e s. ; éch. 1/1).

en faveur des "Coriosédiens"³⁶ auxquels toutes sortes de prospérité et de succès sont annoncés (sic)" (Fleuriot 1980, p. 144).

- Illustration n° 61 (Fig. 7).

Inv. : G1013, sigillée lisse, forme : assiette.

Datation : phase 2.

Graphie : - - - CVMIII / - - - IIRV / CAIIDII / [S]IINISRo

Marque présente sous le fond.

Origine : REL74, F237.

♦ Marque de "potier".

- Illustration n° 62.

Inv. : G1062, sigillée lisse, Drag. 33 (forme 036).

Datation : phase 5.

Graphie : SA[M]

Marque présente sur le fond du vase, tracée avant séchage.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 833.46.

³⁶ L'auteur identifie CORIOSED à un peuple situé dans le département du Gard (*Coriossedenses*). Cela peut surprendre pour une région où les productions de Lezoux sont rarissimes.



Figure 7 - Lezoux. Inscription sur fond d'assiette (éch. 1/1).

Un doute subsiste sur le caractère manuscrit de la marque. Il est possible qu'elle ait pu être apposée sur le vase au moyen d'un, voire de trois poinçons indépendants, dont les caractères étaient en relief au lieu d'être en creux. Il s'agit, en effet, d'une pratique fort rare³⁷ qui rend cette hypothèse encore plus fragile. Dans un cas comme dans l'autre, cette marque exceptionnelle pose le problème de savoir pourquoi on a dérogé ici aux usages habituels. Est-ce pour respecter impérativement la règle du marquage épigraphique à défaut de pouvoir utiliser le poinçon conventionnel. Est-ce à des fins "publicitaires"³⁸. Ou, est-ce pour suivre la mode des marques de plus grand format qui apparaissent à partir de la phase 6 ?

b. Sur céramique non sigillée.

Un seul exemple nous procure un autre texte.

- Illustration n° 63 (Fig. 8).

Inv. : GI072, commune claire, forme : coupe.

Datation : phase 2.

Marque tracée avant cuisson, sur la partie haute.

Origine : nécropole des Religieuses, fossé F212.

Cette marque, une des plus longues retrouvées à Lezoux sur céramique, a fait l'objet de deux publications (Lejeune et Marichal 1977 ; Vertet 1988). Il s'agit d'une dédicace en langue gauloise, adressée à deux divinités.

c. Sur terre cuite architecturale.

Un seul cas nous montre une marque d'officine.

- Illustration n° 64.

Inv. : GI051, terre cuite architecturale, antéfixe.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : - - - AVO

Marque présente sur la partie basse de l'antéfixe, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F172.

La partie conservée —qui constitue l'angle droit de l'antéfixe— nous permet d'interpréter l'inscription comme étant une marque d'officine. Il s'agit de la seule marque connue sur antéfixe à Lezoux. Le terme AVOT, que l'on traduit généralement par "atelier" est peu usité à Lezoux et ne se trouve employé que pour quelques estampilles sur sigillée lisse durant le I^{er} s. (phases 2 et 3).

4. Usage indéterminé.

a. Sur sigillée.

- Illustration n° 65.

Inv. : GI064, sigillée lisse, forme 045.

Datation : phase 5.

Graphie a : TIISCA ou TIISGA

Graphie b : MA

Marques présentes sur le bord extérieur de l'assiette (a) et sous le fond (b), tracées avant séchage.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 1861.49.

Ces deux marques, conservées intégralement³⁹, possèdent des caractères stylistiques identiques qui nous autorisent à les considérer comme issues de la même main. La difficulté d'interprétation, dans ce cas, vient du fait qu'elles se trouvent apposées sur deux parties différentes de l'assiette. La partie la plus visible (a) pourrait être considérée comme un *cognomen* et il serait séduisant de voir dans le MA (b) un complément fréquent des signatures de potiers. Grammatically, cette hypothèse semble peu probable —à moins que l'on admette une faute d'accord— puisque le nom semble être au nominatif mais en aucun cas au génitif.

De plus, il semble difficile de pouvoir considérer MA comme les deux premières initiales d'un nom de potier en l'absence de véritables indices, ni de rapprocher TESCA d'une graphie connue sur la sigillée. Enfin, existe-il également un rapport entre ces marques et le fait que l'assiette ait été "tuée"⁴⁰ ?

- Illustration n° 66.

Inv. : GI003, sigillée lisse, Drag. 33 (forme 036).

Datation : phase 6.

Graphie : - - -S IT- - - ou - - -S II- - -

Marque présente sur le corps de la coupelle, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC86, F55, H38, p2.

Les caractères sont fins et bien tracés. Leur partie supérieure est alignée sur la gorge médiane caractéristique de ce type de coupelle à boire. Le tesson est trop fragmentaire pour que l'on puisse proposer une inter-

37 Qui n'est connue, en fait, que pour une seule autre marque, celle de CANVSo (sic), présente sur des tuiles à rebords (Bet et Vertet 1980).

38 Dans cette optique, comment peut-on comprendre ces trois lettres. Evoquent-elles les productions légendaires de Samos dont parlent les auteurs latins ? Ou bien, faut-il les rapprocher tout simplement du nom de potier *Samillus*, connu au sein du groupe d'ateliers de Ligonnes ? D'ailleurs, plus d'une dizaine de petites estampilles de ce potier provient de la même collection.

39 La deuxième marque (MA), a été en partie détruite par la perforation de l'assiette.

40 C'est-à-dire que l'on a volontairement perforé le fond de celle-ci dans l'intention probable que, même jetée, il ne puisse plus servir.

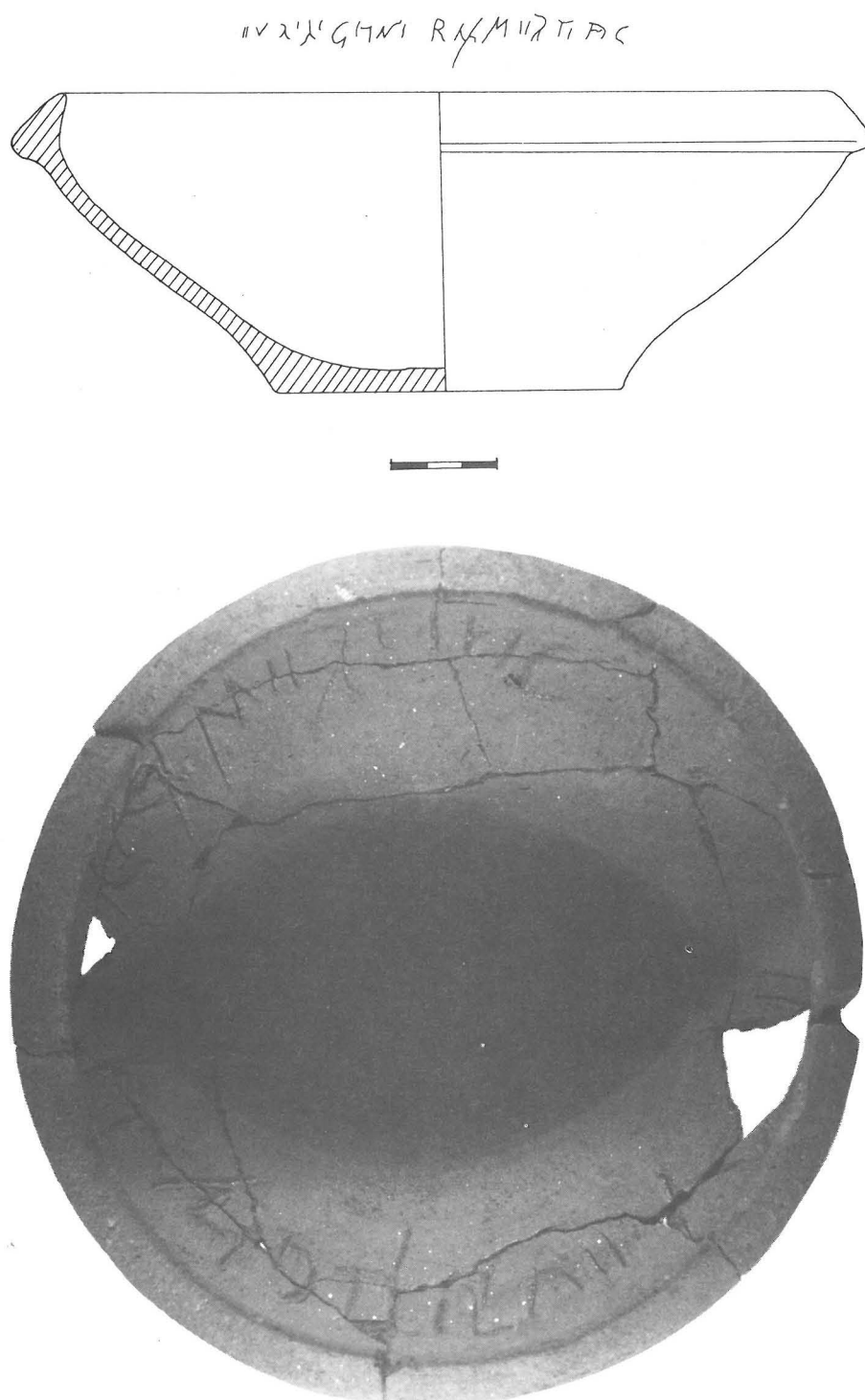


Figure 8 - Lezoux. Coupe d'époque tibérienne dédiée à Regina et à Rosmerta (éch. 1/1).

prétation de la marque. Aucun élément ne permet de penser qu'il s'agit ici d'une inscription à boire.

- Illustration n° 67.

Inv. : GI050, sigillée lisse, Drag. 33 (forme 036).

Datation : phases 6-7.

Graphie : [s]OL S- - -

Marque présente sur le corps de la coupelle, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin,

ZAC86, F55.

Le graffite, assez similaire au précédent, est tracé également sous la ligne médiane de la coupelle.

b. Sur céramique non sigillée.

- Illustration n° 68.

Inv. : GI042, commune claire, forme : *dolium*.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : IM

Marque présente sur la panse.

Suprem

52

VLUTUR

53

ALLU

54

J

55

PR

56

VIIN

57

SA

58

AB

59

CHILN

SA

62

AVO

64

II

66

TUSG

65

II

Figure 9 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189b.

L'inscription a été faite immédiatement au-dessus d'un bandeau de renfort du *dolium*. La première lettre conservée est incompréhensible, en raison d'un tracé contrarié par un grain de quartz. Aucun signe n'est visible après le M.

- Illustration n° 69.

Inv. : GI044, céramique fine lissée, couvercle.

Datation : phases 3-4 (?).

Graphie : D

Marque présente sur la paroi interne, tracée avant séchage.

Origine : GIR84, C16.

- Illustration n° 70.

Inv. : GI006, commune claire, forme : *dolium*.

Datation : phases 2-3.

Graphie : [V]A

Marque présente sur la panse, tracée avant séchage.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189e.

L'inscription, très fragmentaire, se situe en haut de la panse, juste sous le ressaut du col.

II. MARQUES APRÈS CUISSON

1. Marques de "consommateurs" (externes à la production).

a. Sur sigillée.

- Illustration n° 71

Inv. : GI009, sigillée moulée, forme Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : TRIT[I]- -

Marque présente en position supradécorative.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, HOP64, JH.2-6.

Le fragment est trop incomplet pour permettre la moindre analyse du décor qui lui est associé. La marque présente une mauvaise horizontalité, mais elle est composée de lettres fines et droites. L'interprétation n'est pas assurée. Il pourrait s'agir aussi bien d'une marque de propriété d'objet que d'une indication de contenu (froment).

- Illustration n° 72.

Inv. : GI074, sigillée moulée, forme Drag. 37.

Datation : phases 5-6.

Graphie : - - - RPIIVS

Marque présente en position supradécorative.

Origine : Lezoux, coll. du C.A.L. 1956-57.

- Illustration n° 73.

Inv. : GI096, sigillée lisse, forme 056.

Datation : phase 7.

Graphie : - - - VIRTIS- - - / - - - IIIITI- - -

Marque sur le bord intérieur du plat.

Origine : groupe des ateliers des Saint-Jean, STJ74, (22).

La marque est inscrite dans le sens inverse de la pose normale du plat.

- Illustration n° 74.

Inv. : GI061, sigillée lisse, plat.

Datation : phase 7.

Graphie : A NOBIANVS / [NVA]

Marque sur le bord intérieur.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC85, C17 F38-39 p3.

Les lettres, au tracé malhabile, sont fines. Les points entre les lettres NVA semblent être des éclats fortuits. On ne peut assurer que cette marque ait été l'œuvre d'une seule main.

- Illustration n° 75.

Inv. : GI004, sigillée lisse, forme 094 (?).

Datation : phases 2-3.

Graphie : - - - E- - -

Marque à l'intérieur du mortier.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F189.

- Illustration n° 76.

Inv. : GI012, sigillée lisse, forme 095 (?).

Datation : phase 5.

Graphie : non lue

Marque présente sous le pied.

Origine : groupe des ateliers de Ligonnes, AUD67, XIV.

b. Sur céramique non sigillée.

- Illustration n° 77.

Inv. : GI031, *terra nigra*.

Datation : phases 2-3.

Graphie : TESTI

Marque présente sur la panse du vase.

Origine : Lezoux, sans précision.

Il peut s'agir d'une marque de propriété, bien que ce mot évoque inmanquablement la terre cuite.

- Illustration n° 78.

Inv. : GI023, céramique à engobe blanc, cruche.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : MILLIAS

Marque tracée sur la panse.

Origine : groupe des ateliers de Maringues, MAR83, parcelle AA20.

- Illustration n° 79.

Inv. : GI030, céramique à engobe blanc, cruche.

Datation : phases 2-3-4.

Graphie : CIRRI- - -

Marque présente sur la panse.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, LAS66, HS.

- Illustration n° 80.

Inv. : GI040, céramique commune à engobe rouge, amphore (?).

Datation : phases 3-4.

Graphie : - - - R[I]- - -

Marque tracée sur la panse.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F178.

- Illustration n° 81.

Inv. : GI095, céramique commune à engobe rouge, amphorette.

Datation : phases 4 à 7.

Graphie : DOM

Marque tracée sur la panse.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier.

Il s'agit probablement d'une urne cinéraire. A cela, deux raisons : d'une part, ce type d'objet, de nature très



Figure 10 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

fragile, est rarement complet et ne peut l'être que s'il a été enfoui avec précaution ; d'autre part, une bonne part de la collection Fabre-Olier provient d'une fouille de nécropole menée par Duchasseint. Dans ces conditions, et avec toutes les réserves d'usage, on peut supposer que l'inscription est sans doute à vocation funéraire et relative aux dieux mânes.

2. Usage interne à la production.

a. Marques nominatives sur outils (moules).

Elles sont l'expression de l'utilisateur du moule.

- Illustration n° 82.

Inv. : GI101, moule de Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : FLO

Marque présente sur le fond intérieur.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 837.50.

La marque se compose de grandes lettres qui occupent la totalité du fragment conservé (le F est même incomplet)⁴¹. FLO est associé à une petite estampille rétrograde, en partie conservée, que l'on peut restituer SOLINI.OFI⁴².

41 Des traces de découpe semblent indiquer qu'il ne s'agit pas d'un "tesson archéologique". Ce fragment est probablement l'œuvre d'un collectionneur soucieux de ne conserver que la partie signée de la pièce.

42 Cf. le paragraphe sur SOLINVS dans ce même corpus (GI054, *supra* p. 309)

CLRRS
79

TA
80

DOA
81

82

MAID
83

86

Figure 11 - Lezoux. Marques épigraphiques (éch. 1/1).

- Illustration n° 10.

Inv. : G1102, moule de Drag. 37.

Datation : phase 7.

Graphie : FLO

Marque présente sous le fond.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 837.50.

- Illustration n° 83.

Inv. : G1086, moule de Drag. 39.

Datation : phases 5-6-7.

Graphie : MAI[C] - -

Marque au dos du moule, tracée sur le côté.

Origine : Musée archéologique, coll. Fabre-Olier, 822-35.

- Illustration n° 25.

Inv. : G1103, moule de relief d'applique (motif appartenant au répertoire des céramiques dites "à parois fines").

Datation : phase 4.

Graphie : [AV]

Origine : groupe des ateliers de Maringues, MAR89, p.1986G625.

b. Comptes de poteries sur sigillée.

Ces comptes n'étaient connus, jusqu'à présent, que pour quelques centres de production céramique⁴³ au rang desquels ne figurait pas Lezoux, qui semblait n'avoir jamais usé d'une telle pratique. La constitution de ce *corpus* a permis, cependant, d'en trouver deux exemplaires avec certitude. Ce sont donc des éléments inédits que nous présentons ici, même si la lecture et la compréhension de ces documents restent, en partie à cause de leur aspect lacunaire, incomplètes.

Parmi les données nouvelles que nous apportent ces comptes, celle de la datation est certainement la plus intéressante. Ils apparaissent, en effet, sur des assiettes précoces que l'on date, grâce à des critères techniques, de l'époque tibérienne, c'est-à-dire des toutes premières productions sigillées des potiers lézoviens. Qu'en est-il exactement à La Graufesenque ? Si l'on se réfère aux textes publiés sur le sujet, et notamment au travail de R. Marichal (Marichal 1988), la grande majorité des comptes des ateliers de Millau ont été gravés entre Claude et Trajan ; aucun n'appartient aux périodes précédentes. Les comptes de Lezoux

⁴³ La Graufesenque en a fourni la presque totalité, Montans deux, Blickweiler un. R. Marichal évoque la présence de quelques menus tessons à Arezzo, Bavay, Chémery, Rheinzabern (Marichal 1988, p. 16). H. Comfort signale leur existence à Lezoux, mais ses indications ne sont pas vérifiables (Comfort 1940).

seraient donc antérieurs à ceux de La Graufesenque. Est-ce le signe d'une production mieux structurée au début du I^{er} s. ? Il semble difficile de le prouver en s'appuyant uniquement sur ces seuls documents ; tout d'abord parce que les comptes de Lezoux sont gravés après cuisson⁴⁴ et donc pourraient ne pas être contemporains de la date de production des supports⁴⁵, ensuite parce que leur composition et leur libellé les font davantage ressembler à des "aides mémoires". Dans tous les cas, ils ne peuvent être le reflet d'une organisation du travail similaire à celle de La Graufesenque, dont on n'appréhende les prémisses que vers le milieu du I^{er} s. Ces comptes de Lezoux n'ont de sens que par rapport à ce qu'était l'activité de ses officines à l'époque tibérienne⁴⁶.

Aussi est-ce pour cette raison que nous n'avons pas retenu le terme de "bordereau d'enfournement"⁴⁷, ni celui de "comptes de potiers", afin que l'on ne puisse pas faire de comparaisons hâtives entre Lezoux et La Graufesenque. La dénomination "comptes de poteries" que nous avons adoptée correspond à la juste valeur de nos documents.

- Illustration n° 84 (Fig. 12).

Inv. : GI011, sigillée lisse, assiette de forme indéterminable.

Datation : phase 2.

Graphie : - - - III (I)CCCC / CATILLI (I)CCCC[D]- - - / [R] ILNAS (I) - - -

Marque présente sur le fond intérieur.

Origine : REL72, C.20 +.

Le texte du graffiti est sans équivoque : les séries de chiffres et le terme CATILLI —si souvent employé dans les comptes de La Graufesenque— l'atteste bien. La lecture de [R]ILNAS reste une proposition.

- Illustration n° 85 (Fig. 12).

Inv. : GI008, sigillée moulée, forme Drag. 29.

Datation : phase 2.

Graphie : - - - I CCCCC - - - / - - - XX

Marque présente sur le fond.

Origine : groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, ZAC87, F171.

Le graffiti est associé à une estampille *extra formam*⁴⁸ DV- - - , qui est sans doute celle de *Duratus*.

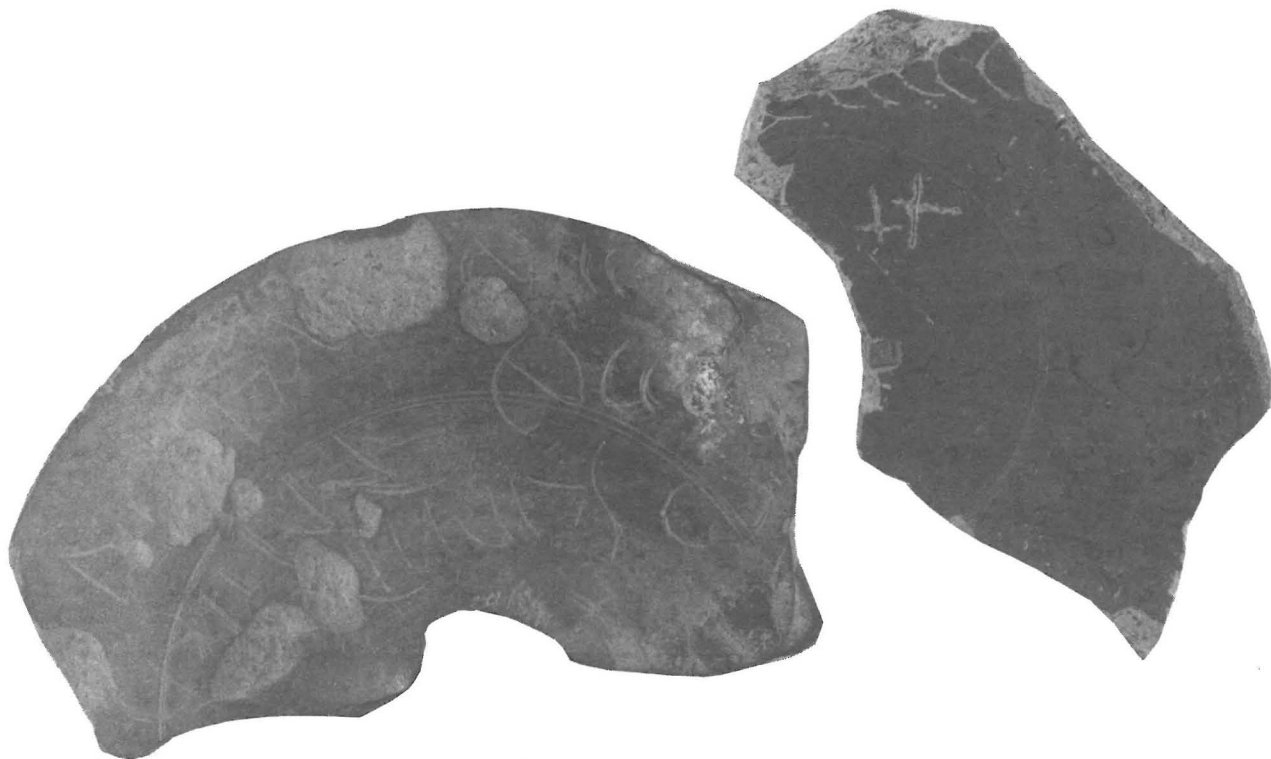


Figure 12 - Lezoux. Comptes de poteries sur assiettes d'époque tibérienne (éch. 1/1).

44 A l'inverse, les comptes de La Graufesenque sont écrits après séchage et vernissage, et avant cuisson.

45 On ne peut bien évidemment pas dater la marque en elle-même, ni envisager d'utiliser la datation du support de manière certaine lorsqu'elle a été gravée après cuisson. Cependant, certaines évidences s'imposent. Il paraît difficile que l'on ait conservé pendant plusieurs décennies une assiette pour l'utiliser par la suite et finalement la jeter. Le bon sens, cependant, n'a jamais constitué une preuve.

46 Il semble certain que Lezoux ait connu une période de grosse production durant la première moitié du I^{er} s. de n. è., comme l'atteste une centaine de noms de potiers. Le problème réside surtout dans le fait que l'on ne sait pas actuellement si elle a été permanente ou si elle correspond à une période éphémère de quelques années.

47 Parce qu'il est loin d'être prouvé que nos deux comptes aient été rédigés à ce moment de la chaîne opératoire.

48 Bet et Delage 1991, p. 198.

3. Usage indéterminé.

Un seul cas se présente, sur sigillée.

- Illustration n° 86 (Fig. 13).

Inv. : GI038, sigillée lisse, forme 045.

Datation : phase 5.

Graphie : - - - I CAVTILLI [III]

Marque présente sur le fond intérieur.

Origine : groupe des ateliers de Maringues, CHA70, OI(2).

Il s'agit d'un fragment d'une inscription certainement beaucoup plus longue auquel le seul mot entièrement conservé (CAVTILLI) n'apporte aucune lumière. Par précaution, nous avons préféré l'isoler dans cette rubrique.



Figure 13 - Lezoux (éch. 1/1).

C. MARQUES DOUTEUSES

- Illustration n° 87.

Inv. : GI002, sigillée lisse, forme 114.

Datation : phase 4 ?

Graphie : TIATVSI

Marque tracée sur la panse.

Origine : Lezoux, Dépôt de Lezoux.

Il s'agit d'un raté de cuisson. La partie inférieure du

biberon est uniquement conservée. La marque se trouve donc sous la carène et est donc difficilement visible lorsque l'objet est posé. Le tracé des lettres est fin et maladroit. Le point sur le i, l'emplacement du graffite le long de la cassure de l'objet, l'absence de concrétions — par ailleurs nombreuses — sur les lettres gravées et l'aspect même de la marque, rendent très douteuses son authenticité.

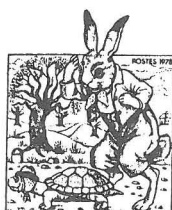
Le bilan sur les inscriptions gravées sur céramique découvertes à Lezoux est, somme toute, assez paradoxal.

D'une part, nous pouvons constater qu'elles sont finalement peu fréquentes. Même si notre *corpus* est à considérer comme un échantillonnage, il se base tout de même sur plus d'un million d'artefacts. Cela a de quoi étonner si l'on considère que nous avons affaire à un milieu où foisonnent les estampilles épigraphiques. Les marques externes à la production céramique sont fort peu nombreuses et les fouilles de n'importe quel *vicus* en fournissent généralement bien plus.

D'autre part, certaines de ces inscriptions sont d'un intérêt fondamental. L'assiette portant ce texte en langue gauloise (Fig. 6) n'a son équivalent nulle part ailleurs ; elle atteste l'usage du gaulois à un moment — dans la première moitié du II^e s. — où la romanité pourrait sembler totale et définitivement acquise au

sein des structures de production de Lezoux. Les comptes de poteries (Fig. 12) sont sans doute les plus anciens connus en Gaule. Il est légitime de se demander pour quelle raison cette pratique ne s'est pas perpétuée, du moins sur ce type de support. Les extraordinaires quantités de céramiques produites devaient nécessiter une gestion rigoureuse ; sur quoi celle-ci se transcrivait-elle ? On peut supposer, sans preuve, le recours à des tablettes ; d'ailleurs leur emploi aurait pu être plus pratique que l'utilisation de fonds d'assiettes.

Ces inscriptions gravées nous laissent aussi sur notre faim ; nombre d'entre elles ne nous sont parvenues qu'à l'état de menus tessons et il est bien risqué — voire impossible — de tenter la moindre interprétation. Nous le voyons ici, le potentiel épigraphique de Lezoux est loin d'être épuisé et nous réserve sans doute, dans l'avenir, de nouvelles surprises.



BIBLIOGRAPHIE

- Bémont 1972** : C. BÉMONT, Signatures sur moules sigillés de la collection Plicque, dans *Antiquités Nationales*, 4, 1972, p. 63-82.
- Bémont 1977** : C. BÉMONT, *Moules de gobelets ornés de la Gaule centrale au Musée des Antiquités Nationales*, XXXIII^e suppl. à *Gallia*, 1977.
- Comfort 1940** : H. COMFORT, Terra Sigillata, *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Supplementband VII, 1970.
- Bet 1989** : Ph. BET, *Groupes de production et potiers à Lezoux (63) durant la période gallo-romaine*, Thèse de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, sous la direction de H. Lavagne et de C. Bémont, 1989, 9 volumes (à paraître chez Droz éditeur).
- Bet et Delage 1991** : Ph. BET et R. DELAGE, Introduction à l'étude des marques sur sigillée moulée de Lezoux, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Cognac*, 1991, p. 193-227.
- Bet, Fenet et Montineri 1989** : Ph. BET, A. FENET et D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^e s., considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.
- Bet et Marquès 1992** : Ph. BET et J. MARQUES, Le service sigillé à la Rosette, dans *Revue Archéologique Sites*, 1992, 48, p. 18-45.
- Bet et Vertet 1980** : Ph. BET et H. VERTET, Tuyaux et tuiles estampillés de Lezoux, dans *Revue Archéologique Sites*, H.S. 6, 1980, p. 105-116.
- Bet, Vertet et Gangloff 1987** : Ph. BET, H. VERTET et R. GANGLOFF, *Les productions céramiques antique de Lezoux et de la Gaule centrale à travers les collections archéologiques du Musée de Lezoux (63)*, *Revue Archéologique Sites*, H.S. 32 (coll. : Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, t. IV), 1987.
- Fleuriot 1980** : L. FLEURIOT, Inscriptions gauloises sur céramique et l'exemple d'une inscription de La Graufesenque et d'une autre de Lezoux, dans *Etudes Celtiques*, XVII, 1980, p. 112-144.
- Fleuriot 1986** : L. FLEURIOT, Inscription gauloise sur plomb provenant de Lezoux, dans *Etudes Celtiques*, XXIII, 1986, p. 60-70.
- Lejeune 1985** : M. LEJEUNE, *Recueil des inscriptions gauloises, t. 1, Textes gallo-étrusques, textes gallo-latins sur pierre*, 45^e suppl. à *Gallia*, 1985.
- Lejeune et Marichal 1977** : M. LEJEUNE et R. MARICHAL, Textes gaulois et gallo-romains en cursive latine, 1- Lezoux, dans *Etudes Celtiques*, XV, 1977, p. 151-156.
- Marichal 1988** : R. MARICHAL, *Les graffites de La Graufesenque*, 47^e suppl. à *Gallia*, 1988.
- Mondanel 1977** : C. MONDANEL, *Un fossé funéraire du début du I^{er} s. à Lezoux*, mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand II, 1977, 2 volumes.
- Pinel 1970** : R. PINEL, Travaux de sauvetage, terrain Verdier, dans *Bulletin du Comité Archéologique de Lezoux*, 3, 1970, p. 16-21.
- Vertet 1972** : H. VERTET, Manches de patères ornés en céramique de Lezoux, dans *Gallia*, 30, p. 5-40.
- Vertet 1988** : H. VERTET, Observations sur une coupe dédiée à Rosmerta et à Régina, découverte à Lezoux dans un fossé funéraire tibérien, dans *Revue Archéologique Sites*, 34, 1988, p. 7-14.
- Vialatte 1968** : ANNE-MARIE VIALATTE, *Cinnamus, potier de Lezoux*, thèse de III^{ème} cycle inédite, Université de Clermont-Ferrand II, 163 p. (le paragraphe intitulé "Les inscriptions sur vases et moules" a été publié dans le *Bulletin du Comité Archéologique de Lezoux*, 3, 1970, p. 33-35).

* *

*

